

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 42 (1901), p. 257-258

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1901__42__257_0

© Société de statistique de Paris, 1901, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 8. — AOUT 1901.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUILLET 1901.

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la précédente séance. — Nécrologie. — Élection d'un membre associé. — Congrès anglais de la tuberculose. — Présentation des ouvrages par M. le Secrétaire général. — Communication de M. Pierre des Essars sur les virements et les compensations de titres en Allemagne, en Autriche et en Hongrie; discussion: MM. Coste, Fernand Faure, D^r Papillon. — Communication de M. Bonnaud sur le Transsaharien.

La séance est ouverte à 9 heures 1/4 sous la présidence de M. Edmond Duval.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le PRÉSIDENT a le regret d'annoncer à la Société le décès de trois de ses membres. Les deux premiers: MM. les D^s Martin, de Narbonne, et Louis, de Roville, habitaient la province et ne pouvaient venir à nos réunions.

Il n'en était pas de même pour M. Charles Thierry-Mieg, décédé le 19 juin dernier. Habitant Paris depuis longues années, il nous appartenait depuis seize ans et beaucoup d'entre nous avaient pu le connaître. A 20 ans, il se trouvait à la tête d'une manufacture d'impressions sur étoffes, propriété de son père. Il y fit voir les plus remarquables qualités de négociant et d'homme de bien, qui se sont souvent rencontrées dans l'aristocratie industrielle et commerciale de Mulhouse. Il participa à toutes les fondations entreprises en vue de l'amélioration morale et matérielle des classes ouvrières, et fut un des créateurs de la célèbre *Société industrielle*. Il a publié diverses études économiques, spécialement sur le commerce français à l'étranger. Membre de la Société d'économie politique, de la Société de statistique et de diverses autres, en dernier lieu, il était président de la Société Franklin pour la création des bibliothèques populaires. Il laisse des regrets unanimes.

Il est procédé ensuite à l'élection définitive de M. Fahlbeck, professeur de l'Université de Lund (Suède), qui est nommé membre associé à l'unanimité des voix.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL présente les ouvrages offerts à la Société. Il signale tout particulièrement la nouvelle édition, en deux volumes, du grand ouvrage de M. Levasseur, *l'Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789*. Cette œuvre considérable, dont l'éloge n'est plus à faire, sera l'objet d'une Notice spéciale dans un prochain numéro.

M. le PRÉSIDENT donne connaissance du programme du Congrès anglais contre la tuberculose qui contient une partie statistique développée et fort intéressante; il se-

rait, par suite, utile que la Société de statistique fût représentée à ce Congrès. Il est probable que M. le Dr J. Bertillon y assistera; cependant, la Société serait heureuse que M. le Dr Papillon voulût bien s'y rendre.

La parole est donnée à M. Pierre des Essars pour sa communication sur les virements et les compensations de titres en Allemagne, en Autriche et en Hongrie. Cette étude, qui donne lieu à une discussion d'ordre purement économique et à laquelle prennent part MM. Coste, Fernand Faure et le Dr Papillon, paraîtra dans un prochain numéro.

La parole est donnée à M. BONNARD pour une communication sur le Transsaharien et sa solution économique.

Le Transsaharien, économiquement parlant, comporte, dit l'orateur, une série d'études statistiques, en ce qui concerne notamment la mise en valeur du sol avoisinant le rail, la baisse des prix de transport par chemin de fer, etc.

La rémunération est assurée; elle a paru devoir être lente. Les financiers demandent une garantie d'intérêt, mais l'État hésite. S'il pouvait être indiqué une source de rémunération immédiate, l'unique difficulté serait résolue. C'est le rôle d'une société de recherches scientifiques.

Le sel tunisien suffirait, et au delà, dit-on, à la production des 7 millions de tonnes, montant de la consommation actuelle très insuffisante de l'Europe. A lui seul, sans compter Bilma, inépuisable, dit-on, mais moins connu, et peut-être moins facile à exploiter, le sel peut alimenter l'Afrique par delà le Sahara.

L'Afrique transsaharienne demanderait bientôt des millions de tonnes pour les aliments, leur conservation sous ce climat, les peaux... A 30 centimes le kilogramme (le prix du sel en Italie est de 60 centimes) la quantité consommée serait forcément considérable.

100 000 tonnes à 10 centimes par kilomètre ou 50 000 à 20 centimes, cela fait 10 000 fr. de recettes brutes au kilomètre. Voilà déjà une rémunération immédiate, si, pendant la construction, nos administrateurs du Tchad ou des compagnies coloniales mettaient en usage nos monnaies d'Europe. Cette rémunération permettra d'attendre le trafic de l'avenir et les produits agricoles à créer : thé, café, cacao, riz, coton..., ainsi que les richesses du sous-sol à prospector.

Le Transsaharien et son réseau par delà le désert ne semble-t-il pas ainsi, au point de vue économique, devoir être provisoirement le réseau du sel ?

Le Transsaharien, créé par le sel tunisien, coïnciderait avec le tracé par la Tunisie et Bilma, tracé moins long que tout autre de 1 000 kilomètres et plus, entre l'Est du Tchad et la Méditerranée, avec, sur la côte nord-africaine, deux têtes de ligne protégées et incomparables; Bougrara et Bizerte, ports aux grandes profondeurs. Tel, Seebruge, que crée en hâte, à côté d'Anvers trop peu profond, la Belgique et le commerce du Nord, pour la flotte de demain, les cargo-boats de 8 000, 10 000, 20 000 tonnes et au delà. De son côté, Suez veut s'approfondir à 9^m,50, pour unir enfin avec l'Orient le nord de l'Europe et l'Amérique.

La communication de M. Bonnard est accueillie avec un vif intérêt. M. le PRÉSIDENT fait observer qu'elle pourrait, en effet, servir de point de départ à une série de recherches sur la production du sol transsaharien et surtout sur la population de ces régions, dont la densité est jusqu'ici si imparfaitement connue. Alors, seulement, pourrait être calculée, avec une certaine approximation, la consommation indigène. Il fait ressortir la portée considérable de la question et exprime le désir que des travaux statistiques soient entrepris dans cette direction.

M. le Président donne connaissance de l'ordre du jour de la prochaine séance :

1° *L'Incidence des droits de douane*, par M. Pierre des Essars ;

2° *La Loi qui régit les naissances*, par M. G. Cauderlier.

Cette séance aura lieu le 18 octobre prochain.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Secrétaire général,
E. FLÉCHEY.

Le Président,
E. DUVAL.